

## COMMUNE REMARQUABLE



## CHÉDIGNY, allons voir si les roses...

**Cette petite commune du sud Touraine est la seule de France à avoir le label de « Jardin remarquable ».**

« **A**utrefois, il y avait 220 ha de vignes sur la commune, dont une partie en AOC, mais le phylloxéra a tout emporté, » explique Pierre Louault, maire de Chédigny depuis 1977 et un peu nostalgique. Pas longtemps : « Nous sommes la seule commune de France à avoir été labellisée par le ministère de la Culture Jardin remarquable. »

Une première et une prouesse qui doivent beaucoup au maire et aux élus. « Il y a 15 ans, avec les travaux de réseaux d'eau et d'assainissement, qui ont également permis d'enfourer tous les fils, nous avons dû ouvrir une déviation à côté du village mais les gens se sont habitués au calme et il nous est venu cette idée de redonner la rue aux habitants en conservant la déviation. »

Les rues ont été restructurées avec suppression des trottoirs et caniveau central : les piétons sont prioritaires et la vitesse limitée à 15 km/h. Pierre Louault fait lui-même la leçon aux récalcitrants. Et

comme le maire s'est toujours passionné pour les roses anciennes, il a commencé à en planter dans le village, avec méthode, incitant les habitants à en faire autant. « Nous nous sommes pris au jeu, dit-il joliment, un Festival des roses a été créé, et l'association Roses de Chédigny constituée. » Mais avec ses roses et vivaces, le village s'est senti décalé par rapport au concours des villes et villages fleuris : « Nous sommes plus dans la philosophie des parcs et jardins, » souligne Pierre Louault qui a fini par avoir gain de cause grâce à la Région Centre et au ministère de la Culture. « Nous sommes, désormais sur le

*Entre le « jardin remarquable » et le « village fleuri », le choix est fait...*

*même pied que Villandry, Chenonceau et le Rivau à Lémeré, sauf que nous ne sommes pas un château mais une commune. »*

Chédigny vient d'obtenir sa quatrième fleur, cumulant ainsi les honneurs, « mais je sens bien que nous allons devoir choisir. »

Pierre Louault s'amuse de son pari gagné : « La reconquête du village par la faune et la flore a pris du temps mais je me félicite du

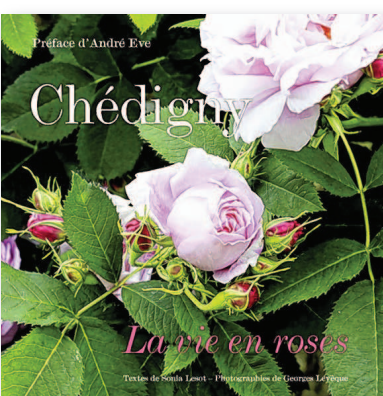
travail collectif de la commune et des habitants. » Le personnel communal assure certes le gros entretien et veille à un certain équilibre : pas question de planter n'importe quoi n'importe où.

« Au départ, il y a eu des réticences, mais maintenant, j'ai des demandes, » sourit le maire. Les rues sont redevenues un lieu de promenade pour les adultes et de jeu pour les enfants et même si la commune n'a pas de bâtiment classé, le mariage du végétal et du minéral est réussi : « Mieux, souligne Pierre Louault, les roses cachent la misère de certains bâtiments... »

Le maire avoue que ce projet hors normes lui prend beaucoup de temps, mais il ne regrette rien. Il reste à éduquer les automobilistes au respect des 15 km/h et à la limitation du stationnement à une heure le jour. Original, pour un petit village, mais indispensable...

Hervé Aussant

**Démographie : 540 habitants (2013)**  
**Gentilé : Chédignois(es)**  
**Superficie : 23,17 km<sup>2</sup>**



## CHÉDIGNY, LA VIE EN ROSES

L'association Roses de Chédigny vient de publier un ouvrage, « Chédigny, la vie en roses, » écrit par Sonia Lesot, avec des photographies de Georges Lévêque et une préface d'André Ève. L'ouvrage est articulé autour de trois thèmes : les roses, l'histoire de Chédigny depuis 40 ans, et des poèmes autour des roses. La commune compte par ailleurs un bouquiniste, un coiffeur, un restaurant relais Poste et à nouveau bientôt, une

boulangerie, qui rouvrira dans des locaux achetés par la commune. Pendant la belle saison, un bâtiment situé au cœur du village permet d'accueillir des expositions. Détail amusant : quand vous vous promenez dans les rues du village et que la grille d'une propriété privée est ouverte, vous avez le droit de pénétrer dans le jardin et d'en admirer ses attraits.